

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 novembre 2017

**Rapporteur :
Monsieur Jean-Pierre
DOUCEN**

N° 9

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 16/11/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 15/11/2017
(accusé de réception du 15/11/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention à l'association 'Ty Kanevedenn'

Il s'agit de verser une subvention de fonctionnement à l'association « Ty Kanevedenn » pour l'achat de matériel d'éveil sensoriel pour un montant total de 642,95 €.

Regroupées en association, trois assistantes maternelles ont créé en août 2017 une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) au 3 allée Eugène Guillévic à Quimper.

La MAM accueille 8 enfants depuis son ouverture et aura une capacité de 12 places en janvier. L'association envisage d'accueillir des enfants en situation de handicap. Le projet d'accueil des enfants est axé sur l'éveil sensoriel. Pour pouvoir mettre en œuvre ce projet, l'association doit acquérir du matériel spécifique.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer une subvention de 642,95€ à l'association « Ty Kanevedenn » pour son fonctionnement pour l'année 2017 (imputation 64-6574-733-OPTION)